Informations de base

2011/2664(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur le cas d'Ai Weiwei **Subject** 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général **Zone géographique** Chine	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
07/04/2011	Décision du Parlement	T7-0157/2011	Résumé
07/04/2011	Résultat du vote au parlement		
07/04/2011	Débat en plénière		
07/04/2011	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2011/2664(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B7-0274/2011	05/04/2011	
Proposition de résolution		B7-0275/2011	05/04/2011	
Proposition de résolution		B7-0276/2011	05/04/2011	
Proposition de résolution		B7-0277/2011	05/04/2011	
Proposition de résolution		B7-0278/2011	05/04/2011	
Proposition de résolution		B7-0279/2011	05/04/2011	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T7-0157/2011	07/04/2011	Résumé

Résolution sur le cas d'Ai Weiwei

2011/2664(RSP) - 07/04/2011 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur le cas d'Ai Weiwei.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR, GUE/NGL et Fiorello Provera (EFD).

Le Parlement condamne la détention injustifiable et inacceptable du critique du régime et artiste de renommée internationale Ai Weiwei, qui n'a plu été vu depuis qu'il a été arrêté alors qu'il franchissait les contrôles de sécurité à l'aéroport de Pékin le dimanche 3 avril 2011. Il demande la libération immédiate et inconditionnelle d'Ai Weiwei et exprime sa solidarité avec ses actions et initiatives pacifiques en faveur de réformes démocratiques et de la protection des droits de l'homme. Il souligne que cette détention est typique de la répression à grande échelle qui s'abat depuis peu sur les militants des droits de l'homme et les dissidents en Chine. Ai Weiwei est un des principaux signataires de la charte 08, pétition qui exhorte la Chine à accélérer les réformes politiques et à assurer la protection des droits de l'homme.

Notant que le bilan de la Chine dans le domaine des droits de l'homme reste matière à préoccupation, la résolution souligne la nécessité de procéder à une évaluation approfondie du dialogue UE–Chine sur les droits de l'homme, notamment le séminaire juridique UE–Chine consacré aux droits de l'homme, afin de juger la méthode suivie et les progrès accomplis. La haute-représentante de l'Union est invitée à continuer à évoquer la question des violations des droits de l'homme au plus haut niveau lors de ses contacts avec les autorités chinoises et à reconsidérer le dialogue pour le rendre plus efficace et orienté sur les résultats. La délégation du Parlement pour les relations avec la Chine est pour sa part invitée à aborder et à vider, lors de la prochaine rencontre interparlementaire, la question des violations des droits de l'homme.

Les députés estiment que l'évolution des relations entre l'UE et la Chine doit aller de pair avec le développement d'un dialogue véritable et que le respect des droits de l'homme doit faire partie intégrante du nouvel accord-cadre qui est en cours de négociation avec la Chine.